

La courtoisie professionnelle



La courtoisie professionnelle est une qualité fondamentale qui caractérise et distingue le comportement des professionnels comptables.

Les professionnels comptables doivent faire de sorte qu'ils se traitent mutuellement avec le respect, la courtoisie et l'intégrité qui conviennent.

Le principe courtoisie fait partie des principes fondamentaux de l'éthique comptable de nombreux ordres professionnels.

Ce thème a fait l'objet de nombreux travaux professionnels dont ceux de l'ordre des comptables agréés de l'Angleterre considérés parmi les plus importants.

Aux termes de ce principe, l'expert-comptable accorde à ses confrères la courtoisie et la considération normales entre collègues d'une même profession.

La courtoisie professionnelle suppose non seulement que l'on s'interdise tout dénigrement ou toute parole fausse ou trompeuse à l'égard d'un confrère, mais aussi que l'on conserve toujours le ton professionnel adéquat lorsqu'on s'engage dans un conflit professionnel.

Le déficit de politesse et de courtoisie professionnelles finit à la longue par ternir la réputation d'une profession, jette sur elle le discrédit et rend son exercice moins agréable.

Le dictionnaire Larousse définit la courtoisie comme étant une politesse raffinée. Le Petit Robert ajoute deux synonymes : affabilité et civilité.

La courtoisie est vidée de sens si elle est le résultat d'une hypocrisie (1).

La courtoisie professionnelle est une composante essentielle du comportement professionnel basé sur des règles et des sentiments appropriés dont notamment :

- (1) La politesse et le respect d'autrui.
- (2) S'interdire toute curiosité déplacée synonyme d'intrusion et de non respect des domaines et espaces de confidentialité d'autrui.
- (3) Ne pas être envieux (حسود) ou jaloux.
- (4) La prise en compte des contraintes et sentiments d'autrui.
- (5) Ne jamais se moquer d'autrui.
- (6) Observer les réserves nécessaires quand on est amené à établir un jugement pouvant affecter autrui.
- (7) S'interdire de dénigrer autrui ou d'acquiescer par son silence au dénigrement d'autrui.
- (8) Adopter un bon ton professionnel et un regard poli qui soient compatibles avec les règles de courtoisie et de respect d'autrui.

Bien qu'il soit crucial dans les rapports entre confrères, le principe de courtoisie professionnelle régit l'ensemble des relations professionnelles du comptable et notamment :

- Les relations à l'intérieur du cabinet : les relations entre les associés, les relations entre les dirigeants et leurs collaborateurs et aussi les relations des collaborateurs entre eux.
- Les relations avec les clients.
- Les relations avec les autorités et administrations publiques, etc...

Abderraouf YAICH

(1) «Vice qui consiste à déguiser son véritable caractère, à feindre des opinions, des sentiments et spécialement des vertus qu'on n'a pas. Dissimulation, duplicité, fausseté, fourberie», Le Petit Robert.